









Bulletin /Juin 2023

EPAF

Assemblée Générale du 20 Juin 2023



Cette première AG EPAF de l'année était toute aussi attendue que le premier CNAS suite aux différents changements au sein du personnel de direction de l'EPAF :

- un nouveau président : Philippe BAUDIER ;
- un nouveau trésorier : Clément FROMAGEOT ;
- ✓ une nouvelle directrice générale des services : Armelle LE HIRE RINGENBACH.



Côté représentant·es des usagèr.es, suite aux élections professionnelles, Solidaires Finances reste l'organisation syndicale majoritaire avec 5 sièges.

La séance, qui a duré une journée entière, a été intense et animée mais aussi décevante sur des sujets tels que la vente bradée des résidences EPAF, la presque disparition des prestations hôtelières et l'augmentation des tarifs Vacances Loisirs et Vacances Enfants pour 2024.

Après lecture des propos liminaires de trois organisations syndicales (sur cinq représentées) dont celle de **Solidaires Finances**, le nouveau président a réagi en précisant que :

- ✓ l'action sociale est maintenue pour tou.tes les agent.es ;
- que le président est bénévole ;
- ✓ que **l'action sociale n'est pas un luxe mais une nécessité** même si les dispositifs de mise en œuvre ne sont pas partagés par toutes et tous.
- ✓ Il a démenti la vente de St Raphaël parue dans un article de presse : c'est une opération de communication du maire car aucune démarche n'a été entamée avec l'EPAF et le président l'a appris également dans le journal.

- À ce jour, le droit de préemption a été exercé et soldé uniquement pour PIANA qui a été vendue pour 870 000 €.
- ✓ **Pour les autres résidences**, la promesse de travaux n'est pas un vain mot ni une promesse de Gascon : des centres de vacances moins nombreux certes mais mieux entretenus.
- ✓ **Concernant La Baule**, le réseau d'eau devait être totalement rénové : c'était la priorité. Les travaux sont échelonnés pour ne pas mettre les salariés en chômage partiel. Mais La Baule ne va pas devenir un espace de luxe : rénovation du sauna et création d'un espace d'eau et de détente avec vestiaires mais pas luxueux.

Solidaires Finances demande si un démenti de la vente de St Raphaël sera publié officiellement par le SG.

Réponse du président : un courriel de démenti a été adressé par la Secrétaire générale et il nous sera transféré suite à l'AG.

Quel avenir pour la résidence de La Saline ?

Réponse du président : renouvellement de l'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) demandée pour trois ans (au lieu de cinq ans précédemment), il a bon espoir d'une réponse positive au vu de l'avis favorable de la commission de sécurité (depuis l'AG, l'AOT a été accordée). Cependant, l'avenir de La Saline est toujours en suspens.

- **▼ En matière de communication**, nouvelles modalités de diffusion et de promotion de l'action sociale annoncées par EPAF pour plus de visibilité, notamment dans les écoles (ENFiP,...) mais tout en mode dématérialisé.
- Les représentants syndicaux ont déploré la disparition des catalogues EPAF papiers dans les services qui étaient un excellent support de communication pour faire connaître l'EPAF.
- ✓ Un autre moyen de promotion serait de distribuer des « goodies EPAF ». Cette proposition est à l'étude.
- ✓ De plus, avec la vente annoncée de la grande partie des résidences EPAF, les agent.es pensent qu'il n'y a plus aucune résidence EPAF.

Nouveau règlement intérieur

Modifications apportées:

- ✓ possibilité d'assister et de voter aux AG en audio/visioconférence ;
- ✓ conditions requises pour effectuer un vote à bulletin secret : au moins la moitié de l'AG ;
- ✓ **report et réorganisation d'une AG** en cas de demande de vote à bulletin secret dans un délai trop court et/ou quorum non atteint ;
- ✓ participation à titre consultatif des représentant.es du CSE.

Vote **POUR** à l'unanimité.

Élection de la vice-présidence d'EPAF

Avant de procéder à l'élection, une suspension de séance a été demandée par l'ensemble des organisations syndicales.

Seule candidate déclarée à sa réélection : Anne SERBA-TANGUY, représentante CGT.

Elle a réaffirmé son engagement et sa motivation à être reconduite en tant que vice-présidente.

Approbation du PV de l'AG ordinaire du 14/12/2022

Vote POUR à l'unanimité.



Approbation des comptes 2022

Vote ABSTENTION de Solidaires Finances en l'absence du rapport du conseil de surveillance.

Vote **POUR** des autres organisations syndicales.

Approbation du résultat 2022

Vote ABSTENTION de Solidaires Finances en l'absence du rapport du conseil de surveillance.

Vote **POUR** des autres organisations syndicales.

Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions rélgementées

Vote **POUR** à l'unanimité.

Rapport d'activité 2022

▼ En Vacances-Loisirs, l'EPAF s'enorgueillit, suite à la sortie de son giron de la majorité des résidences hôtelières, d'avoir basculé d'une offre de 30 % prestataires et 70 % EPAF avant fermeture des sites EPAF à 70 % prestataires et 30 % EPAF après fermeture.

Solidaires Finances fait remarquer d'une part que cette inversion a été imposée aux agents et agentes puisqu'ils n'ont plus le « choix » mais qu'il n'est pas certain que cela corresponde à leurs attentes réelles. D'autant plus que les tarifs proposés par les prestataires extérieurs sont beaucoup plus élevés que ceux pratiqués antérieurement par EPAF.

Réponse d'EPAF:

- ✓ d'une part, **EPAF propose toujours des séjours avec prestations hôtelières** mais les agent.es ont tendance à préférer les locations meublées. À titre d'exemple, à St Lary où les deux prestations sont offertes, la location est plébiscitée;
- v d'autre part, **EPAF est très vigilante sur le choix des partenaires extérieurs** afin de garantir un niveau équivalent de qualité. En cas de retours négatifs, les prestataires ne sont pas reconduits.
- ✓ De plus, **EPAF propose plus d'offres en bord de mer** (80 %) qu'à la campagne et montagne (20 %) car cela correspond à la tendance, surtout en été.

Solidaires Finances souligne que cette répartition semble néanmoins assez arbitraire.

Ne faudrait-il pas plus laisser le choix aux agentes et agents afin qu'il y en ait pour tous les publics ?

Réponse d'EPAF:

✓ cette année, **promotion des résidences EPAF en montagne** avec une réduction de 20 % offerte et ça fonctionne plutôt bien.

Remarque de Solidaires Finances : preuve que le public effectue son choix surtout en fonction de ce qui coûte moins cher, surtout au vu de la conjoncture économique actuelle.

Résidence de La Saline à La Réunion : Solidaires Finances dénonce encore une fois le tarif forfaitaire de 10 € appliqué à chaque visiteur. Cette situation n'est pas justifiée, soit l'EPAF l'applique à toutes les résidences y compris hexagonales soit elle cesse de l'appliquer à La Saline.

Les soi-disant problèmes d'insécurité restent à démontrer, il n'y a aucun exemple concret d'incivilité et/ou d'acte malveillant ni de nuisance sonore.

Cette mesure stigmatise la population réunionnaise et d'autres solutions seraient possibles : laisser une pièce d'identité à l'accueil et/ou une caution au moment de la visite et restituable après visite.

Fin de non recevoir d'EPAF: en pleine période de décision de renouvellement de l'AOT, les 10 € sont une garantie pour le Secrétariat général, c'est ça ou le risque d'un refus de renouvellement.

Augmentation des tarifs 2024 Vacances Loisirs et Vacances Enfants

Pour Vacances-Enfants: élargissement de 10 % de toutes les tranches de quotient familial existantes et augmentation des tarifs globaux de 4 %.

Motifs invoqués par EPAF pour justifier cette hausse des prix: augmentation des coûts des prestataires, des transports, de la masse salariale et complexité de l'organisation des départs en pleine période de Jeux Olympiques.

Vote CONTRE à l'unanimité.

Il faut souligner que lors du GT (ou plutôt réunion d'information) sur les tarifs qui avait eu lieu le 25 mai, une hausse de 8 % avait été annoncée d'emblée par EPAF sans alternative possible et sans tenir compte de nos propositions telles que la création des tranches supplémentaires pour les QF les plus élevés (notamment pour les A+) afin de limiter les augmentations pour les classes moyennes. Ce GT avait été expédié en 2h sans réelle volonté de trouver un terrain d'entente avec les organisations syndicales.

Lors de ce GT, Solidaires Finances avait été la seule organisation syndicale à intervenir, intervention qui a permis la diminution de 8 à 4 % de la hausse des tarifs, même si nous aurions préféré qu'il n'y ait aucune augmentation.

✓ **Pour Vacances-Loisirs,** comme pour Vacances-Enfants, élargissement de 10 % de toutes les tranches de QF existantes et augmentation des tarifs des prestations EPAF de 4 %. De plus, **lissage intégral et dégressif des taux de subvention de 65 % à 35 %** contre 60 % à 45 % en 2023 (locations EPAF mais également location prestataires).

Motifs invoqués par EPAF pour justifier cette hausse des prix : contraintes exogènes qui pèsent sur EPAF à savoir inflation en forte hausse dans tous les secteurs et en particulier ceux des transports, de l'alimentation et de l'énergie, niveau de la subvention de fonctionnement inchangé, augmentation appliquées par les prestataires extérieurs.

Vote CONTRE à l'unanimité.

Lors de l'AG, Solidaires Finances a rappelé que, même si l'augmentation est passée finalement de 8 à 4 %, face à l'inflation et à la hausse des charges courantes subies par tous les personnels du ministère, l'EPAF a un rôle social fondamental à respecter et à préserver pour permettre aux enfants et aux familles de partir en vacances malgré l'augmentation du coût de la vie.

La hausse des tarifs va à l'encontre de cette vocation sociale.

En matière de transports par exemple, l'EPAF préfère acheminer les enfants en bus pour des raisons économiques au détriment du train en faisant fi des questions de sécurité (trajets plus longs donc fatigants pour les chauffeurs, arrêts de nuit des aires d'autoroute à risque pour des enfants mineurs impossibles à surveiller tous en même temps).

Réponse de l'EPAF:

✓ les transports ferroviaires seront désormais privilégiés car les tarifs de bus ont considérablement augmenté et c'est un mode de transport beaucoup moins écologique que le train.

Question de Solidaires Finances : quid des tarifs 2024 pour la résidence de Vendres ?

Réponse de l'EPAF:

✓ **le cas de Vendres est particulier** car gestion conjointe avec la fondation d'AGUESSEAU, pas de nouvelle grille tarifaire établie à ce jour.

Questions diverses

Solidaires Finances alerte EPAF sur les conditions de travail dégradées des employé.es de La Baule : sous-effectif, semaine de 44 à 50 h pour le personnel présent, non respect des amplitudes horaires, pas de journée de récupération, tâches en plus,...

Réponse de l'EPAF:

✓ consciente de la situation mais **énormes difficultés à recruter du personnel**, pas de candidatures car logements rares et prix des loyers dissuasifs.

Les représentantes de Solidaires Finances

Martial BECK, Jean-Etienne CORALLINI, Guillaume LEFIER, Sandra PAUSE, Marc VEYRAT